

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## SOMMAIRE

**p.1 : L'édito** / **p.2 : Solidarité internationale** / **p.3 à 6 : Place au débat** (Par Jean-Claude CHAILLEY) / **p.6 : Convergence Services Publics** / **p.7 : Appel Poste** / **p.8 : Coup de gueule** (Par Yves MESCOFF)

## L'ÉDITO

Depuis plusieurs jours, les commentateurs nous « bassinent » avec les prétendus « bons chiffres » du chômage. A les entendre, ce serait les meilleurs chiffres depuis 20 ans. Outre que se réjouir de ces chiffres qui oublient la réalité du vécu de ces femmes et de ces hommes privés d'emploi à quelque chose d'indécent, on me permettra de relativiser cet enthousiasme un peu nauséabond.

D'abord, parce qu'on oublie de dire que, si le nombre de personnes sans aucune activité a diminué, celui de celles qui ont une activité réduite a fortement augmenté. Vases communicants ? Sans doute. Et puis, surtout, parce qu'il ne faut pas oublier les radiations, nombre de chômeurs étant las au bout d'un certain temps de chercher un emploi introuvable. Et aussi les formations sans réel débouché. Tout est bon pour atteindre l'objectif : diminuer les statistiques. Peu importe de savoir si, derrière, les chômeurs ont une réelle chance de retrouver un emploi.

Pourtant, l'une des priorités affichées du gouvernement était la lutte contre le chômage. On voit le résultat aujourd'hui : pas un Français ne croit en cette « réussite ».

Sans doute, le gouvernement a-t-il un peu cherché à améliorer l'adéquation entre demandes et offres d'emplois et, pour cela, à favoriser l'intégration en entreprise... Mais de quelle intégration parlons-nous ? Celle qui fait des diplômés de l'enseignement supérieur des « apprentis », en fait des contrats précaires et sous-payés ? Celle qui généralise les stages et les nouvelles formations... sans espoir d'emploi pérenne ?

Hélas, il est devenu manifeste qu'aux yeux du gouvernement et du Président de la République, seules comptent les statistiques.

Presqu'au bout de ces 5 ans de législature, à part les quelques tentatives de Montebourg en 2012, quel est le résultat de la politique gouvernementale pour maintenir ou créer des emplois pérennes dans notre pays ? Nul, inexistant ! Rien de neuf pour empêcher les délocalisations, aucune mesure législative pour pénaliser la production étrangère, principalement dans les pays à faible coût de main d'œuvre, au profit des productions industrielles ou artisanales locales ... Même le bel alibi de l'écologie n'est pas utilisé, alors, la question sociale... ! Rien n'a été fait pour que les demandeurs d'emploi puissent obtenir un vrai travail. Au contraire, la dégradation des rémunérations et des conditions de travail s'est amplifiée. L'ubérisation a explosé ; la précarité, comme le nombre de travailleurs pauvres, n'a cessé de croître.

Quel sera le bilan de Hollande-Valls en 2017 à la fin du mandat présidentiel ? Pour l'immense majorité des salariés, confrontés eux-mêmes ou via leur famille à ce chômage endémique, à cette précarisation organisée, à cette destruction des solidarités méticuleusement organisée d'ANI en loi « Travail » avec l'acceptation de traités internationaux scandaleux, le peu d'espoir mis dans l'élection de 2012 s'est transformé en une cruelle déception. Pour eux, seules comptent le découvert de leur compte à la fin du mois, les achats qu'on ne peut pas faire faute d'argent, les difficultés à payer le loyer, les soins qu'on repousse, les vacances qu'on ne peut pas s'offrir, les restrictions qu'on impose à ses enfants, l'angoisse devant l'avenir...

Peu d'hommes et de femmes politiques semblent capables de regarder cette réalité en face, beaucoup la nient. Alors, faut-il s'étonner que nos compatriotes semblent de plus en plus enclins à se réfugier dans l'abstention et à refuser de choisir entre des écuries qui se ressemblent, du moins en apparence, même si cela conduit à privilégier le Front National ?

(suite page 2)

## L'EDITO (suite)

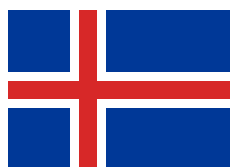
Une éclaircie dans ce triste tableau : la résistance du Parlement wallon au CETA et les manifestations sur le même sujet en France –RESO y était présente - et en Allemagne, notamment. Même si la stratégie de contournement du vote wallon semble avoir abouti puisque l'accord préliminaire a été signé, il est réjouissant de voir des parlementaires qui reprennent en main les questions pour lesquelles ils ont été élus !

Et puis, le combat n'est pas terminé, puisque les parlements nationaux doivent se prononcer. Comme ne l'est pas non plus le combat contre le traité prévu avec les Etats-Unis (TAFTA), qui semblait un moment enterré et qui refait surface.

Un mot d'humour grinçant pour terminer : le patron du Medef, vous savez celui qui a obtenu de Hollande des milliards pour les actionnaires des entreprises à travers le CICE, vient de se plaindre que la France était un pays communiste. Est-ce pour justifier d'avance la contre-révolution libérale que prépare la droite si elle revient au pouvoir ?

Marinette BACHE

## SOLIDARITE INTERNATIONALE



### ISLANDE

Lundi 24 octobre à 14h38, des dizaines de milliers de femmes ont cessé le travail en Islande à l'heure à laquelle, à salaire équivalent aux hommes, elles ne sont plus payées.

À l'heure du rendez-vous, les femmes ont afflué dans les rues du pays. Dans la capitale, Reykjavik, les discours et les slogans exigeaient l'égalité des salaires, mais aussi s'élevaient contre la discrimination et les violences faites aux femmes.

En Islande, le 24 octobre est devenu, depuis des décennies, la «journée non-travaillée des femmes» Une référence à un mouvement de protestation né en 1975, lorsque 90% des femmes islandaises ont cessé leur travail habituel, celui de salariée, mais aussi toutes les tâches ménagères et familiales. En 1975, l'Islande comptait 218.000 habitants. Mais neuf femmes sur dix qui se mobilisent, même dans un petit pays, cela forme malgré tout une foule dense de plusieurs dizaines de milliers de personnes. À Reykjavik, le premier rassemblement est estimé à 25.000 personnes. Dans d'autres villes, et en zones rurales, la mobilisation est au rendez-vous. Commerces, banques, usines furent nombreux à fermer, faute de salariées.

En 1985, puis en 2005 et 2010, des dizaines de femmes ont réitéré cette grève partielle. Le fait de terminer sa journée à un horaire symbolique a été initié en 2005, rappelle « l'Association pour les droits des femmes ». À l'époque, le départ avait été fixé à 14h08. Cinq ans plus tard, le départ était fixé à 14h35. Mais six ans plus tard, le gain n'est que de trois minutes.

À ce rythme, il nous faudra 52 ans pour obtenir une égalité de salaires entre hommes et femmes. « C'est le temps d'une vie », dénonce le président de l'ASÍ, la Confédération du travail islandaise.



### WALLONIE

NON au CETA ! La Wallonie, c'est une des 3 régions fédérées de Belgique. Ce n'est même pas un Etat disent ses nouveaux détracteurs qui n'apprécient pas que ses dirigeants aient joué le jeu de la démocratie, étudié et refusé le traité qu'on voulait leur (nous !) imposer à marche forcée et sans consultation populaire : les négociations sont menées dans le plus grand secret. Cet accord, petit frère du TAFTA, institutionnaliserait le pouvoir des multinationales en prévoyant des mécanismes d'arbitrages qui promettent la privatisation de la justice. Ces 2 traités mettent en cause les protections sociales et environnementales, l'exception culturelle, les droits de l'homme, le service public, le droit du travail... Certes oui, pourquoi en parler aux peuples ?!

La Wallonie, ce sont plus de 3,5 millions de Wallons soit plus que certains Etats indépendants de l'UE ! Et c'est un Ministre-Président et des députés qui viennent de refuser de plier face aux pressions invraisemblables qui les sommaient de donner leur aval. Paul Magnette vient ainsi d'administrer une triple leçon aux eurocrates de Bruxelles, mais aussi aux élites françaises qui font preuve de lâcheté démocratique et de cécité économique et politique.

# PLACE AU DÉBAT



## 70 ans après sa fondation, la Sécu au cœur des enjeux

Par Jean-Claude CHAILLEY

**70 ans après sa fondation – 70 ans de combats incessants - la Sécurité sociale, acquis majeur du CNR, reste un énorme enjeu :**

- elle concerne **chacune et chacun** de la naissance (et même avant) à la mort ;
- **son budget est de près de 500 Mds, 10 000 € en moyenne par adulte.**

La répartition la fait échapper à la saignée d'un taux de profit « à 2 chiffres »

- Malgré la flambée des exonérations, les « **charges sociales** » - cotisations sociales dites « **patronales** » - sont encore de **200 milliards par an.**
- On comprend que pour le MEDEF, les actionnaires, leurs nombreux soutiens de « gauche », de droite, l'Union européenne ... », **La Sécurité sociale de 1945 n'est plus soutenable** ».

**La population pense exactement le contraire :** les études montrent que, malgré les contre réformes, la population reste extrêmement attachée à la Sécu. **Elle est prête à la défendre, à lui faire jouer tout son rôle, et elle a raison !**

### DEFENDRE LA SECU, C'EST LUTTER CONTRE LE PLFSS 2017, LES GHT...

- Depuis des années, **on restructure, on ferme des hôpitaux, des maternités, des centres de Sécu. Il manque des médecins, des infirmiers, les déserts médicaux s'étendent aux métropoles, il y a les franchises, déremboursements, dépassements d'honoraires... La loi de Santé, le PLFSS, organisent la suppression de 22 000 postes, 16 000 lits.**
- Les **retraites** ont subi une baisse de 20 à 30 %.
- La **médecine scolaire, la médecine du travail** sont fortement impactées.
- La **politique familiale** également...
- ➔ **Toutes ces mesures sont des atteintes aux principes fondateurs de la Sécu.**

**Le PLFSS 2017 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale) aggrave la situation.**

**Marisol Touraine se flatte d'approcher de l'équilibre. Certes, mais à quel prix !**

- **4,1 milliards de coupes supplémentaires « historiques » (hôpital, centres de Sécu...)** notamment au moyen des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) qui prévoient de restructurer, mutualiser, supprimer des postes...
- **Blocage des retraites pourtant excédentaires.**
- **Personnels en souffrance, allant parfois jusqu'au suicide.**
- **Accès aux soins de plus en plus difficile pour la population.**
- ➔ **Usagers comme personnels sont concernés.**
- ➔ **Nous appelons à soutenir la massivement la mobilisation du 8 novembre à l'appel de CGT, FO, Sud santé, public et privé :**
  - **Contre les coupes budgétaires, contre les suppressions de postes, de lits, contre la mise en place des GHT,**
  - **Pour que les moyens nécessaires soient dégagés, et c'est possible.**
- ➔ **Pour la fin du gel des pensions. Les pensions doivent être augmentées immédiatement.**

### DEFENDRE LA SECU, C'EST BLOQUER SA SCISSION / DESTRUCTION

Une contre-réforme de la Sécu pouvant mettre beaucoup de monde en grève et en manif, la destruction de la Sécu se fait discrètement, loi après loi. Comme dit une camarade : « **c'est comme la grenouille dans de l'eau qui chauffe, qui chauffe, qui chauffe...** ».

**Le projet MEDEF, Union européenne, droite, gouvernement...**

**Les objectifs : beaucoup d'argent pour les actionnaires français ou étrangers (50 % du CAC 40 est détenu par des capitaux étrangers qui circulent librement) ;**

#### **1) Accroître les exonérations de cotisations sociales « patronales ».**

Elles sont au niveau record de 37 Mds dans le PLFSS 2017 (+ exemptions d'une dizaine de Mds). Gouvernement et droite sont d'accord pour y rajouter les 20 Mds du CICE. La droite entend poursuivre dans les années futures ; Hollande, Valls...ne se sont pas encore prononcés. **On risque fort d'aller vers les 100 Milliards d'exonérations et d'exemptions sur le prochain quinquennat !**

**Comment compenser ?** La seule option, c'est de transférer massivement sur les ménages puisque les impôts des sociétés sont aussi en baisse.

2) **Transférer sur les ménages par la fiscalité.**

Augmenter massivement CSG, impôts sur le revenu (d'où la retenue à la source), TVA, taxes, contributions...

Noter que les très riches sont hors d'atteinte, exonérés au titre de « l'outil de travail », de « déficits » construits, « d'optimisation »,... ou en Suisse.

3) **Transférer sur les ménages via la capitalisation, les assurances individuelles....** C'est l'objectif, car leur part est encore modeste par rapport aux autres pays de l'UE, il y a donc un « fort potentiel ».

**Au-delà d'un certain point, la fiscalisation, ce n'est pas seulement un transfert des cotisations patronales – le salaire socialisé - vers les ménages. La fiscalisation conduit à dénaturer la Sécurité sociale.**

Il n'est pas possible de transférer les 200 milliards de cotisations « patronales » sur les couches dites moyennes: il faudrait tripler l'impôt sur le revenu ou doubler la TVA. On va donc inéluctablement vers un **socle minimum, un rationnement inégalitaire des soins, la baisse des pensions, des prestations familiales...** sauf pour les plus aisés aux assurances privées (théoriquement performantes... lorsqu'elles ne sont pas menacées de faillite (Allemagne...))

**Le projet – en cours - est de créer 2 pôles. La Sécurité sociale et toutes ses branches doivent se dissoudre dans ces pôles :**

- **Un pôle dit non contributif (fiscalisé)** comprendrait l'ex branche maladie, l'ex branche famille, les aides au logement, la « pauvreté-exclusion sociale » (RSA...)...
- **Un pôle contributif (cotisations – ce qui n'exclut pas de les baisser - ) :** l'ex branche retraite, les retraites complémentaires (Agirc – Arrco en voie de fusion – destruction) , le chômage, les accidents du travail, les indemnités journalières...
- **Dans un deuxième temps** Cf. la « grenouille ») **les cotisations « patronales » au pôle contributif seront aussi supprimées :** pour le MEDEF, jamais en panne de « pins » ou autre arnaque intellectuelle, si un salarié atteint l'âge de la retraite, l'entreprise n'en est pas responsable, donc n'a pas à cotiser pour la retraite.

**Le résultat recherché, c'est le système à 3 étages promu par la Banque mondiale depuis 1994, adopté par l'Union européenne..., le modèle des USA :**

- 1) **Un socle minimal fiscalisé.** Pour la santé un « panier de soins » dit « solidaire », comprenant les « soins essentiels ». On passe de la Sécu universelle, aux mêmes droits pour toutes et tous, à l'assistance aux « pauvres », Pareil pour les retraites. C'est Medicare / Medicaid aux USA.
- 2) **Un étage de complémentaires d'entreprises.**
- 3) **Des complémentaires individuelles, de la capitalisation.**

**Cette contre-réforme avance loi par loi, exonération après exonération :**

- **1<sup>er</sup> étage :** la réforme PUMa, Protection Universelle Maladie, a été adoptée discrètement dans le cadre du PLFSS 2016 : en rupture fondamentale avec les ordonnances de 1945, elle coupe l'affiliation à l'assurance maladie de la cotisation, **permettant une exonération et une fiscalisation totales. La voie s'ouvre à la mise en concurrence de la Sécu avec les complémentaires.**
- **2<sup>ème</sup> étage :** c'est « l'ANI », la complémentaire d'entreprise obligatoire au panier de soins souvent limité, donc conduisant à des sur-complémentaires.
- **3<sup>ème</sup> étage :** la voie à l'extension des complémentaires privées, non solidaires, s'ouvre largement.

**FAUT-IL UNE AUTRE REFONDATION DE LA SECU ?**

**Le terme « refondation » est souvent utilisé avec des contenus variables. Refonder au sens strict veut dire que les fondements de la Sécu ne sont plus adaptés, qu'il en faut d'autres.**

La Sécu d'Ambroise Croizat :

- « *Chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins* » ;
- « *Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent...* » ;
- La généralisation à l'ensemble de la population s'est heurtée à des résistances, mais était prévue dès l'origine.

## Ces fondements ne sont-ils plus d'actualité ?

### → Débat : REFONDER LA SECU, NON ; LA RECONQUERIR, OUI

#### Pour des raisons de fond

- **Les fondements de la Sécu étaient (sont) si en avance sur leur temps qu'ils n'ont jamais été pleinement appliqués.** Il est vrai qu'à l'époque beaucoup de militants et salariés voulaient aller vers le socialisme ;
- A l'époque la France étant ruinée par la guerre les prestations étaient forcément modestes ;
- Depuis grâce à la reconstruction de la France, grâce aux luttes permanentes de 3 générations, il y a eu des progrès, notamment par **l'augmentation des cotisations (salaire socialisé)**, qui justement sont remises en cause par le patronat et ses puissants suppôts.
  - Actuellement, **la Sécu rembourse les dépenses à plus de 78 %**, avec un budget de plus de 200 Milliards - et non 50 % comme on l'entend souvent, ce qui n'est vrai que des soins courants - . Le 100 % - ALD, CMU... (60 % des dépenses) est menacé. Les complémentaires remboursent 13%, les restes à charge sont de 8,5 %.
  - Il y a **universalité et solidarité**, même si elles ne sont pas parfaites. Toutes les catégories sont prises en charge, y compris les commerçants, les agriculteurs, aux régimes pourtant lourdement déficitaires avant transferts.

On ne refuse à personne de soigner son cancer parce que son compte en banque est vide. Il y a la CMU, la CMUC, l'AME, les ALD sont prises en charge à 100 %...Il faudra continuer à lutter énergiquement pour les garder !
- **Il y a aussi eu les contre réformes** : ordonnances de Gaulle, suppression des élections au CA, réformes Balladur, Sarkozy, Hollande... des retraites, lois Juppé, Douste Blazy, Bachelot, Touraine, Protection Maladie Universelle, exonérations de cotisations sociales « patronales », instauration de la CSG, coupes budgétaires...
  - **Les contre réformes, les coupes budgétaires, ne découlent pas des fondements de la Sécu mais s'opposent à son principe fondateur, « à chacun selon ses besoins »**
  - Remarque : il reste à vérifier quelles organisations sont prêtes à revenir sur tout ou partie des contre réformes qu'on dénonce
- **Les fondements de la Sécu permettent parfaitement de prendre en compte des besoins nouveaux, notamment l'extension de la prévention, la problématique santé environnementale, le 100 % Sécu ...**

#### POUR DES RAISONS DE STRATEGIE DE LUTTE

- **A supposer qu'on partage avec le MEDEF le constat qu'il faut refonder la Sécu et qu'il y ait 2 projets alternatifs, ils seraient dans une situation parfaitement inégalitaire:**
  - Le projet du MEDEF fera l'objet de projets de loi, sera voté par l'Assemblée Nationale ou adopté par 49-3, par ordonnances. Nous avons vu que ça a commencé.
  - A moins que (pour aller vite) le FDG, éventuellement élargi, devienne majoritaire en mai- juin 2017 –ce qui ne semble pas garanti– il n'y a aucun moyen de faire voter un projet alternatif.
  - Vouloir mettre d'accord des dizaines d'organisations, syndicats, partis, associations, sur un projet de refondation au champ potentiellement quasi infini risquerait d'être davantage un facteur de division, que de la nécessaire unité
  - Notre Sécu n'est pas antinomique d'un secteur public et nationalisé large et répondant aux nouveaux besoins de services publics. C'était aussi l'ambition du CNR. C'est l'enjeu des Assises de la Convergence SP le 22 novembre

#### VERS LE 100 % SECU

#### **C'est le remboursement de la prévention et des soins à 100 % par la Sécu.**

- Ça implique de définir le périmètre (large évidemment) de la prévention et des soins remboursés.
- Ça implique la suppression de tous les restes à charge, donc les franchises. Les restes à charge, le renoncement aux soins, concerne particulièrement le dentaire, l'optique, les prothèses auditives. Ils doivent être pris en charge par la Sécu, de même que la perte d'autonomie, quel que soit l'âge...
- La Sécu n'a pas à rembourser les dépassements d'honoraire. Ils doivent être supprimés (les professionnels étant rémunérés correctement compte tenu de leur qualification)
- **La question des complémentaires**  
A travailler : le remboursement des complémentaires privées doit être supprimé. Quant aux mutuelles – mises en concurrence depuis les directives européennes, 2/3 ont déjà disparu – elles pourraient se recentrer sur la prévention, les centres de santé mutualistes...Bien sûr il faut une concertation, une transition
- **Le financement est à travailler également**
  - **Supprimer les complémentaires est une économie ;**
  - **Pour les restes à charge, les renoncements à des soins...il faut 25 milliards ( ? ) une somme parfaitement accessible sur le papier, - mais encore faut-il créer le rapport de force...-**

On y travaillera notamment lors de l'AG de la Coordination des hôpitaux et maternités de proximité, le 22 octobre, un atelier étant consacré au financement de la santé.

Dernière minute 19 octobre : Emmanuel Macron – merci de sa franchise, ce n'est pas souvent le cas - dit tout haut ce qui se passe en catimini loi après loi :

« le système mis en place au sortir de la 2e guerre mondiale n'est plus adapté. Nous devons refonder sur l'individu ces sécurités, de sorte que le travailleur soit non pas protégé en fonction de son statut... Le système de protection sociale doit être moins financé par des cotisations sociales assises sur le travail, et plus par l'impôt. Lequel ? « L'impôt qui repose sur la consommation, sur la pollution, ce qui permet aussi de faire face aux concurrences déloyales ».

Sur BFM Business, bien entendu d'accord, on se déchaîne contre le paritarisme, contre les syndicats – en tout cas certains d'entre eux - « qui ne représentent rien », « qui gèrent le 1/3 du PIB de la France » sinon toute la politique française !

**Résistance Sociale appelle à soutenir les grèves  
et les mobilisations CGT, FO, SUD, le 8 novembre**

## ACTUALITÉ SOCIALE



**Convergence Nationale**

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

Usagers - Salarié-e-s - Élu-e-s / Associations - Syndicats

**ASSISES POUR LE SERVICE PUBLIC du 21ème siècle  
18 & 19 novembre à la Mairie de Montreuil (ligne 9)**

**Vendredi 18 novembre**

**Soirée débat 18H30**

**100% Sécu,**

enjeux sociaux...  
et environnementaux



**Samedi 19 novembre**

**Accueil 9H00**

**Matin : ateliers-débats**

**Déjeuner, Expo Femmes-Egalité**

**Après-midi : restitution et débat**

**Comment débattre,  
construire,  
lutter ensemble ?**



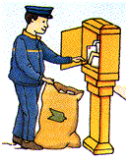
**RAIL**  
Convergence  
Nationale

**NS E D**  
Nouveaux  
Services  
Développement



## **APPEL DE LA CONVERGENCE NATIONALE POUR LES SERVICES PUBLICS**

*Résistance Sociale comme de nombreuses autres organisations, partis, syndicats, associations, est signataire de cet appel.*



### **LA POSTE, SERVICE PUBLIC POUR TOUTES ET TOUS, PARTOUT**

Nous sommes usagers, militants associatifs, syndicalistes, élus locaux : nous décidons de lancer un appel à toutes nos concitoyennes et concitoyens pour défendre et développer le service public de la poste

Le contrat tripartite de présence postale territoriale pour 2017-2020 est en cours de discussion entre l'État, la Poste et l'Association des Maires de France

Le contrat prévoit de ne plus solliciter l'accord préalable du conseil municipal pour les transformations de bureau de poste. Seul l'accord préalable du maire serait sollicité. Si cela était acté dans le contrat cela ouvrirait la voie à un grave recul de la démocratie locale, à une absence de débat démocratique dans les instances élues et à de nombreux conflits dans les territoires. Pire, l'accord préalable du maire lui-même ne serait plus sollicité dans plus de 2000 bureaux de poste, au profit d'une « concertation renforcée » vide de sens.

C'est une attaque sans précédent pour imposer la fermeture de très nombreux bureaux de poste qui se prépare si ce contrat est signé tel quel, en particulier dans les moyennes et grandes villes urbaines et aussi dans les communes rurales. Les directions de La Poste ont notamment pris les devants dans les grandes villes, comme Paris où Rennes où des bureaux doivent fermer et une infime partie de leurs activités transférées dans des commerces, sans que la concertation ou l'avis conforme des conseils municipaux ou d'arrondissements n'aient été acquis.

Le bureau de l'AMF sensible aux mobilisations des postiers, de leurs organisations syndicales, des élus, des usagers et à notre interpellation a refusé de signer le contrat en l'état et reporté sa décision au mois de décembre, en raison de l'insuffisance du fonds de péréquation et du recul de la démocratie communale. Ce refus, qui demande confirmation, est un appui important.

Dans une société de plus en plus inhumaine, agressive, générant nombre d'inégalités nos concitoyens ont besoin de protections, de solidarités donc plus de Services Publics de qualité et de proximité.

Les évolutions du Service Public Postal impulsé par le groupe La Poste sont préoccupantes et même inacceptables. Il en est ainsi des fermetures de bureaux de poste, de réductions des horaires d'ouvertures de bureaux, de suppression de tournées de facteurs, de transfert d'activités postales dans des commerces, de réduction du nombre d'agents... Elles se traduisent simultanément par une dégradation importante du service rendu aux usagers et des conditions de travail des agents.

Il est possible de faire autrement

C'est pourquoi, nous appelons et vous appelons à signer pour :

1. Refuser le contrat de présence postale pour 2017-2019 tel qu'il est et en élaborer un autre tourné vers l'emploi, le développement des services publics, la démocratie, notamment l'accord préalable du maire et du conseil municipal avant toute fermeture.
2. Se battre partout, pied à pied, pour empêcher toute fermeture d'un bureau de poste. Objectif : zéro fermeture de bureau de poste !
3. Demander que les CDPPT (Commissions Départementales de Présence Postale et Territoriale) soient élargies aux associations d'usagers et organisations syndicales représentatives du personnel et qu'elles soient consultées sur l'ensemble des évolutions en cours au sein du réseau postal local ou sur les réorganisations de services qui impactent les conditions de travail et le service rendu aux usagers.
4. agir pour des ressources du fonds de péréquation qui permettent de financer les rénovations et accompagnements du public dans les bureaux de postes et l'élargissement de ce périmètre au-delà des quartiers en politique de la Ville.
5. Agir pour maintenir et renforcer le maillage des services publics. Dans les territoires suburbains et ruraux, agir pour leur réimplantation avec une gestion démocratique et participative associant directions, usagers, élus et représentants des personnels tout en les dotant de moyens financiers et en personnels publics suffisants pour assurer l'entièreté de leurs missions ce qui implique un plan de création d'emplois et de formation.

# COUP DE GUEULE

## Les fonctionnaires ne servent à rien, vraiment ?

Par Yves MESCOFF

A entendre Nathalie Kosciusko-Morizet, le recrutement de 60 000 enseignants depuis 2012 n'aurait servi à rien. Ses compères de la primaire de droite ne sont pas en reste puisque l'un veut supprimer 500 000 postes de la fonction publique, un autre « seulement » 300 000 et qu'un troisième veut revenir à la suppression d'un poste de fonctionnaire partant à la retraite sur deux. Avant d'aborder la question de l'enseignement on me permettra de rappeler les dégâts occasionnés par cette politique dans la police et la gendarmerie. Malgré les efforts de l'actuel gouvernement dans ce domaine, les 12 000 postes supprimés n'ont pu être totalement remplacés. Ne serait-ce que parce qu'il faut aussi remplacer ceux qui partent à la retraite et qu'il faut former les nouvelles recrues. Même chose d'ailleurs dans l'enseignement. Il ne suffit pas d'avoir une licence ou un master pour être capable d'enseigner. Et même si je suis réticent à l'égard de tout ce qui est pédagogisme, il faut bien enseigner un peu de pédagogie à ces femmes et à ces hommes qui choisissent ce difficile métier.

Mais d'une manière plus générale, on peut s'interroger : les fonctionnaires sont-ils vraiment nécessaires ? Ne pourrait-on les remplacer par des salariés du privé ? On me permettra de rappeler que la fonction publique est née d'un constat : ceux qui occupaient des emplois régaliens étaient victimes de pressions de tous bords politiques bien sûr, mais aussi financières. Les passe-droits étaient monnaie courante et ceux qui étaient les mieux servis étaient bien sûr les plus riches. Afin de limi-

ter ces pressions et d'introduire davantage d'égalité entre les citoyens, il est donc apparu nécessaire d'instaurer une fonction publique d'état avec des recrutements égalitaires ne dépendant ni de l'orientation politique des recruteurs ni des particularités locales. Ce qui permettait par le jeu des mutations un brassage entre les recrutés des différentes régions. Et de faire en sorte que les carrières soient identiques d'un point à l'autre du territoire. Bien sûr cette égalité initiale a peu à peu été freinée par l'octroi de primes plus ou moins importantes selon les ministères, même si ces primes ne sont la plupart du temps pas prises en compte pour le calcul de la retraite. Ce sont les mêmes causes qui ont amené à créer après 1981 les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Et contrairement à ce qu'on sous-entend à droite et même parfois du côté de ceux qui se réclament d'une gauche dite moderne, le statut n'est pas un carcan mais une protection nécessaire pour permettre aux fonctionnaires d'exercer leur métier en toute sécurité. Quant à la sécurité de l'emploi, elle n'est que la contrepartie du traitement égalitaire de tous les citoyens. Si demain vous pouvez être mis à la porte à cause de vos opinions politiques ou parce que vous aurez mécontenté un usager richissime, vous perdrez tout libre arbitre et deviendrez servile et non plus serviteur de l'Etat. Alors, oui, la fonction publique est nécessaire et doit être absolument préservée dans toutes ses composantes, tout en continuant à se moderniser pour la satisfaction de tous.

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros  
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros  
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)